

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2008-2400 du 01/08/2008 portant fixation des droits d'introduction des viandes pour l'année 2009 (Journal de Monaco du 8 août 2008).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2010 par l'arrêté municipal n° 2009-2127 du 30 juillet 2009)